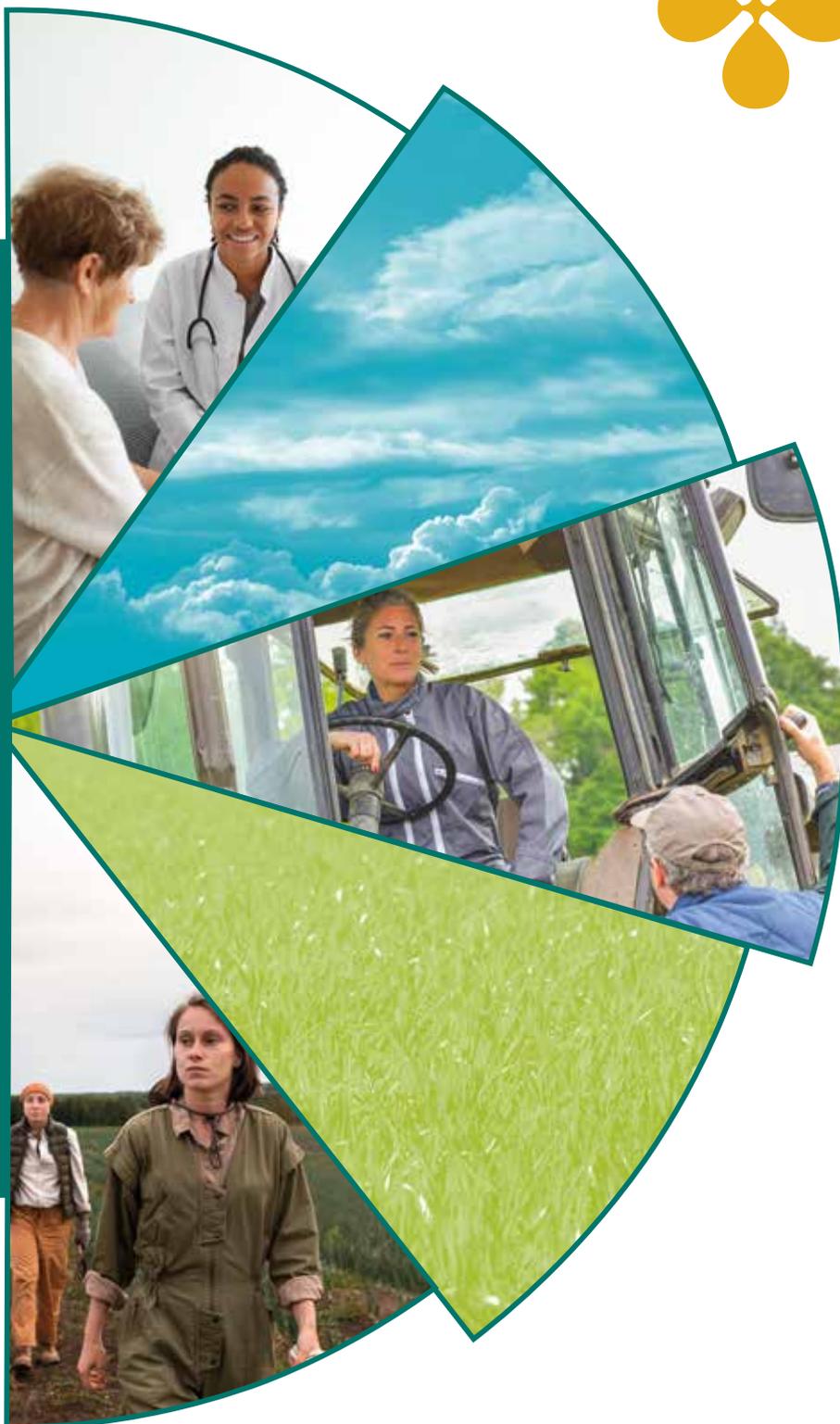
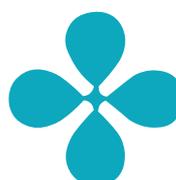


# Rapport d'activité 2024



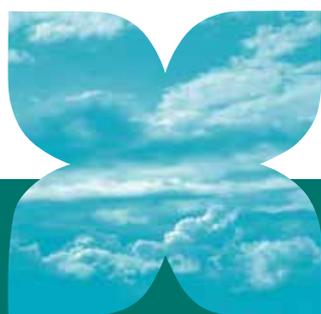
Mayenne-Orne-Sarthe



L'essentiel & plus encore

# SOMMAIRE

	Page
1- LE MOT DU PRÉSIDENT .....	3
2- LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....	3
3- LE COMITÉ DE DIRECTION .....	4
4- LES ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES .....	5
5- DES SALARIÉS ENGAGÉS .....	6
6- AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE .....	9
6-1 Rapport entre la population active & la population inactive .....	10
6-2 Les personnes protégées en Assurance maladie .....	14
6-3 Les bénéficiaires de prestations familiales .....	15
7- AU SERVICE DES PARTICULIERS .....	17
7-1 La proximité, un maître mot .....	18
7-2 Le paiement des prestations .....	20
7-3 Au service des populations les plus fragiles .....	25
7-4 Acteur de santé publique .....	32
8- AU SERVICE DES PROFESSIONNELS AGRICOLES .....	33
8-1 Au service des exploitants agricoles .....	34
8-1 Au service des entreprises .....	35
8-2 La Santé sécurité au travail .....	35
9- LA FORCE D'UN RÉSEAU MUTUALISTE .....	37
9-1 Les instances mutualistes .....	38
9-2 L'animation du réseau des élus .....	44
9-3 Des élus en action .....	47
10- UNE ENTREPRISE RESPONSABLE .....	48
10-1 La sécurisation des activités & des flux financiers .....	49
10-2 La gestion du risque .....	50
10-3 Le Plan national du Contrôle médical .....	50
10-4 Le Contrôle médical .....	50
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024 .....	51
BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2024 .....	52



## Le mot du Président de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

1



Jean Grimbort

“ L’année 2024 a été marquée par des engagements forts et des actions concrètes au service de nos ressortissants agricoles.

Tout d’abord, cette année a été rythmée par la préparation des élections MSA 2025. Ce rendez-vous démocratique est essentiel : il permet aux agriculteurs et aux habitants du monde rural d’élire leurs représentants et de faire vivre notre modèle de protection sociale unique. Toute l’année, nous avons travaillé à sensibiliser, mobiliser et donner envie à chacun de s’impliquer. Parce que la MSA, c’est avant tout un réseau humain, proche et engagé !

Autre enjeu majeur : la place des femmes en agriculture. Aujourd’hui encore, leur rôle reste trop souvent invisible, alors qu’elles sont pourtant un maillon essentiel de nos exploitations et de nos territoires. Nous avons mis en lumière leurs contributions, leurs défis et leurs ambitions et avons fait des propositions pour faire évoluer leur position au sein du monde agricole. Un travail fondamental pour une agriculture plus juste et plus inclusive !

Enfin, nous avons redoublé d’efforts sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur : la prévention du mal-être en agriculture. Grâce au réseau des veilleurs, nous avons renforcé notre présence sur le terrain, écouté, soutenu et tendu la main à ceux qui en avaient besoin. Parce qu’aucun agriculteur ne doit rester seul face aux difficultés, nous continuerons d’agir avec force et détermination.

Ces avancées sont le fruit d’un travail collectif, porté par les délégués MSA et les équipes au service des adhérents. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire de la MSA un acteur engagé et solidaire.

Ensemble, poursuivons notre action pour une protection sociale agricole toujours plus proche et efficace.”

2

## Le mot de la Directrice Générale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

“ En 2024, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a poursuivi son action avec un cap clair : accompagner les agriculteurs, les salariés et les entreprises de notre territoire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Le début d’année a été marqué par de nombreuses manifestations d’exploitants agricoles dans l’ensemble de la France. Parmi leurs griefs figurait la charge administrative. Face à ces lourdeurs, nous avons notamment mis en place des solutions d’aide au répit administratif, pour leur permettre de se concentrer sur l’essentiel : leur activité et leur engagement.

Véronique Pilette

Les entreprises du monde agricole et rural sont au cœur de nos priorités. À travers un accompagnement davantage personnalisé et des dispositifs adaptés, nous avons renforcé notre soutien.

Nous avons également été très actifs dans le domaine de la prévention santé avec la mise en place de mon bilan santé ou encore l’expérimentation Agricare 53 qui permet eux exploitants de la Mayenne de faire un check-up complet de leur santé sur une journée à l’hôpital de Laval.

Enfin, 2024 a été une année de projection vers l’avenir avec, notamment la construction du plan stratégique MSA 2030. Grâce à de nombreuses contributions des salariés, des partenaires et des délégués, la MSA a défini les orientations qui vont guider son action à l’horizon 2030.

Cette année encore, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a démontré sa capacité à innover et à s’adapter, fidèle à ses valeurs de solidarité et de proximité. Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour construire, ensemble, un avenir durable et humainement engagé.”

# 3

## Le comité de Direction

### Véronique PILETTE

Directrice générale

- PRH



### Pascal PFEIFFER

Directeur comptable et financier (site 72)

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Contrôle interne
- Contrôle externe
- Pilotage / Suivi COG / Lutte contre la fraude
- Appui comptable et financier sur Offre de service sur les territoires



### Matthieu GORSSE

Sous-directeur (site 72)  
Interlocuteur du site 72

- Pôle santé
  - Prestations en espèces
  - Accidents du travail et maladies professionnelles
  - Invalidité
  - Contrôle médical
  - Gestion du risque
- Santé - Sécurité au travail
- Relation client
- Présence Verte
- Présence Verte Services



### Cyrille PLUS

Directeur adjoint (site 72)

- Protection sociale
  - Retraite
  - Assujettissement - cotisations
- Recouvrement - Contentieux
- Référent mutualisation
- Relation avec les entreprises
- Service juridique
- Atout Services
- MSA Services
- Correspondant du médiateur



### Virginie LE GUIREC-PATUREL

Sous-Directrice (site 61)  
Interlocutrice du site 61

- Action sanitaire et sociale
- Prestations extra-légales
- Vie mutualiste
- Reso'Ap
- MSAIO
- Association Le Perquoi



### Steve LETOURNEUR

Attaché de direction (site 53)  
Interlocuteur du site 53

- Pilotage
- Informatique
- Projets transversaux
- SCI Le Perquoi



### Nadège COUDRIN

Sous - directrice (site 53)

- Gestion des ressources humaines
- Communication
- Moyens généraux
- Flux entrants
- Appui RH sur Offre de service sur les territoires

# 4

## Les orientations institutionnelles

L'action de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est régie par une convention d'objectifs et de gestion qui fixe les objectifs et les moyens dont un régime de sécurité sociale dispose pour une période de cinq ans, dans le but d'améliorer la performance et le service rendu au public.

La COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) 2021-2025 s'articule en 3 axes déclinant en engagements et actions les ambitions du Plan stratégique MSA 2025 et 123 indicateurs :

### Axe 1

GARANTIR UN SERVICE SOCLE DE QUALITÉ, PERFORMANT ET HOMOGENE

### Axe 2

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE POUR DÉPLOYER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE MANIÈRE ADAPTÉE AUX ENJEUX DU MONDE AGRICOLE ET RÉPONDRE AU BESOIN DE PROXIMITÉ DES POPULATIONS

### Axe 3

RENFORCER LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DU RÉGIME



**Le plan stratégique  
MSA 2030**

L'année 2024 a été consacrée nationalement à préparer le plan stratégique pour la période 2026-2030. Salariés, délégués, partenaires ont été associés à la réflexion pour donner leur avis sur ce qui, selon eux, devait constituer les priorités de l'Institution pour les 5 ans à venir. Les remontées des 35 MSA ont été compulsées pour donner le plan stratégique MSA 2030 qui a été validé au cours de l'Assemblée générale de la CCMSA en juin 2024.

Ce plan stratégique va servir de feuille de route dans le cadre des négociations de la convention d'objectifs et de gestion pour la période 2026-2030.



5

## Des salariés engagés





**413** salariés

dont

**18** CDD

**100**

+ de 55 ans

**246**

35 à 55 ans

**67**

Moins de 35 ans



**346**  
femmes



**67**  
hommes

Âge moyen : **46** ans

## Taux d'emplois de travailleurs handicapés

**6.93 %**

Organisme de protection sociale, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a à cœur d'intégrer au mieux les personnes en situation de handicap.

Elle participe chaque année au Duoday qui permet à une personne en situation de handicap d'accompagner durant une journée un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés.

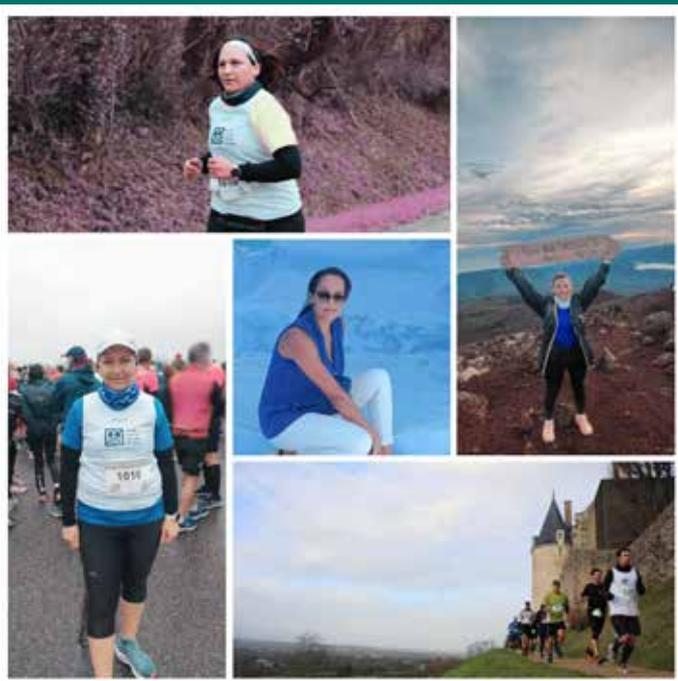


# UNE IMPORTANCE APPORTÉE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le bien-être des salariés et la prévention des risques sont importants au sein de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Ainsi, en 2024, une journée des voisins au travail et un concours photo autour de l'activité physique ont été organisés.

Elle est également attachée à l'implication sociétale des salariés et les encourage par la participation à des courses solidaires dans le cadre d'octobre rose ou encore à un challenge autour de la mobilité douce.

## CONCOURS PHOTO «TOUS EN BLEU»



## FÊTE DES VOISINS AU TRAVAIL



## CHALLENGE MOBILITÉ DOUCE



6

## Au service de la population agricole



# 6

## Au service de la population agricole

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

### LES ACTIFS



**16 245**  
chefs d'exploitation  
(16 638 en 2023)



**6 162**  
employeurs  
(6 266 en 2023)



**22 427**  
saliés  
(21 505 en 2023)

**756**

collaborateurs  
d'exploitation  
(858 en 2023)

**2 979**

cotisants solidaires  
(3 057 en 2023)

**106**

aides familiaux  
(122 en 2023)

### LES RETRAITÉS

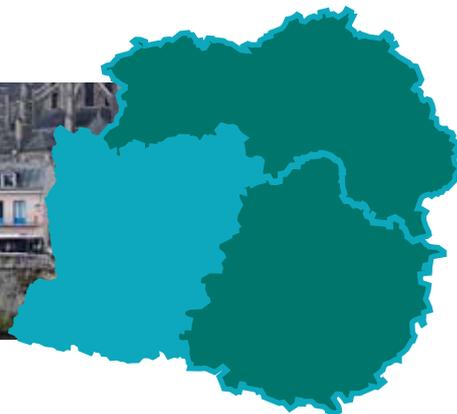


**120 637**  
retraités  
(125 119 en 2023)

**72 748**  
saliés agricoles  
(75 304 en 2023)

**47 889**  
non-saliés agricoles  
(49 815 en 2023)

# MAYENNE



## LES ACTIFS



**6 504**  
chefs d'exploitation  
(6 688 en 2023)



**2 051**  
employeurs  
(2 093 en 2023)



**7 547**  
salariés  
(6 888 en 2023)

**264**  
collaborateurs d'exploitation  
(305 en 2023)

**1 189**  
cotisants solidaires  
(1 248 en 2023)

**30**  
aides familiaux  
(31 en 2023)

## LES RETRAITÉS



**35 093**  
retraités  
(36 505 en 2023)

**17 383**  
salariés agricoles  
(18 035 en 2023)

**17 710**  
non-salariés agricoles  
(18 470 en 2023)

# ORNE



## LES ACTIFS



**4 935**  
chefs d'exploitation  
(5 039 en 2023)



**2 101**  
employeurs  
(2 158 en 2023)



**6 736**  
salariés  
(6 580 en 2023)

**239**  
collaborateurs d'exploitation  
(270 en 2023)

**878**  
cotisants solidaires  
(902 en 2023)

**52**  
aides familiaux  
(58 en 2023)

## LES RETRAITÉS

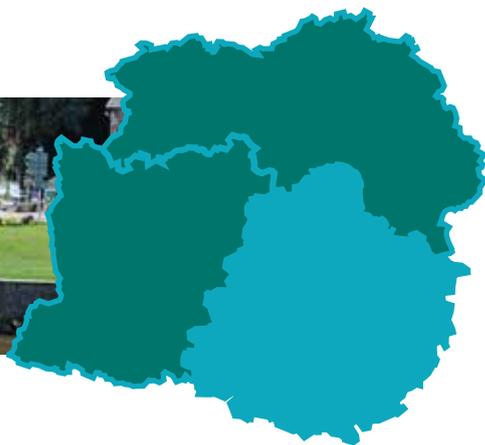


**27 455**  
retraités  
(28 838 en 2023)

**15 291**  
salariés agricoles  
(16 105 en 2023)

**12 164**  
non-salariés agricoles  
(12 733 en 2023)

# SARTHE



## LES ACTIFS



**4 806**  
chefs d'exploitation  
(4 911 en 2023)



**2 010**  
employeurs  
(2 057 en 2023)



**8 144**  
salariés  
(8 037 en 2023)

**253**  
collaborateurs d'exploitation  
(283 en 2023)

**912**  
cotisants solidaires  
(907 en 2023)

**24**  
aides familiaux  
(33 en 2023)

## LES RETRAITÉS



**58 089**  
retraités  
(59 776 en 2023)

**40 074**  
salariés agricoles  
(41 164 en 2023)

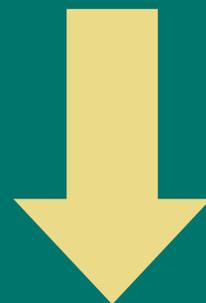
**18 015**  
non-salariés agricoles  
(18 612 en 2023)

## 6.2 Les personnes protégées en Assurance maladie



**98 924**

personnes protégées en maladie  
(100 135 en 2023)



**49 251**

salariés

(48 635 en 2023)

**49 673**

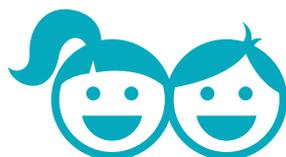
non-salariés

(51 500 en 2023)

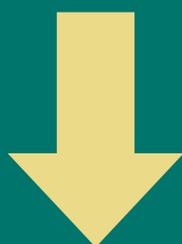
Évolution par  
rapport à 2023 :

**-1,21%**

## 6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales



**12 585**  
ménages bénéficiaires  
de prestations familiales  
(13 100 en 2023)

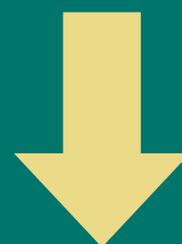


**4 402**  
en Mayenne  
(4 633 en 2023)

**3 368**  
dans l'Orne  
(3 520 en 2023)

**4 815**  
en Sarthe  
(4 947 en 2023)

**15 176**  
enfants  
(15 553 en 2023)



**5 724**  
en Mayenne  
(5 934 en 2023)

**4 042**  
dans l'Orne  
(4 144 en 2023)

**5 410**  
en Sarthe  
(5 475 en 2023)

# COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

## Cotisations légales

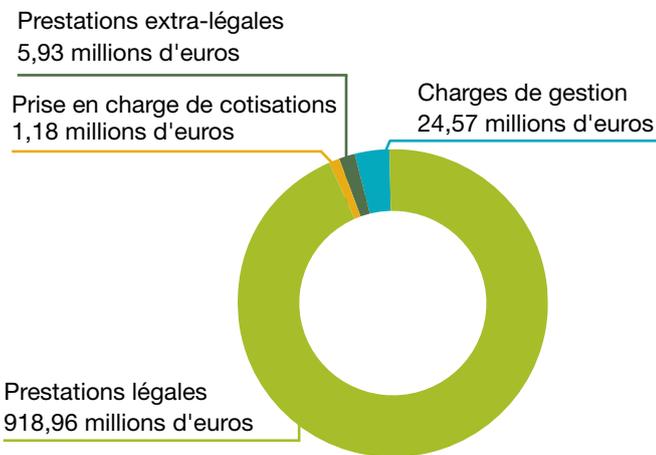
**261,75** MILLIONS D'EUROS  
de cotisations légales émises



## DÉPENSES, RECETTES ET COÛT DE GESTION

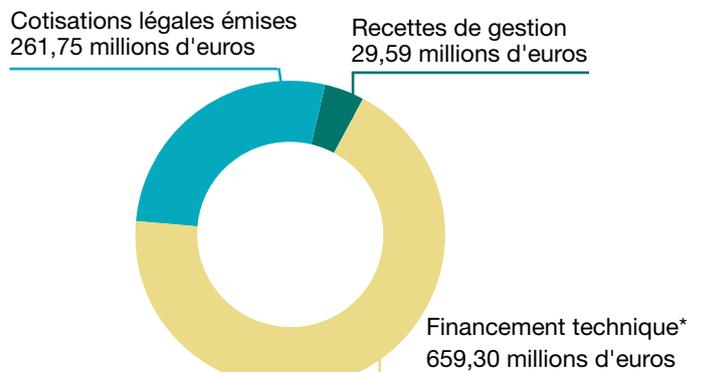
### DÉPENSES

**950,64** millions d'euros



### RECETTES

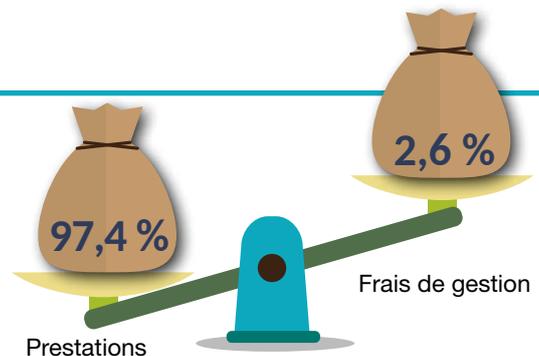
**950,64** millions d'euros



\* Écart entre le montant des cotisations et celui des prestations

## POUR FAIRE SIMPLE

Pour 100 € de recettes :



## Autres cotisations et contributions

**196,41** MILLIONS D'EUROS  
de cotisations gérées pour le compte  
d'entités publiques émises

**85,80** MILLIONS D'EUROS  
de cotisations encaissées pour  
le compte de tiers  
(France travail, Agrica, Agirc-ARRCO,  
Mutualia, France compétences, Vivea, Valhor...)

7

Au service des  
particuliers





# Au service des particuliers

## 7.1 La proximité : un maître mot

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'attache à répondre au mieux aux questions de ses adhérents et à faciliter les contacts.

### 7.1.1 L'accueil en face à face

**31 663**

personnes accueillies dans ses  
accueils et agences dont :

Les motifs d'interventions concernent principalement  
les prestations :

Retraite **32.8 %**

Santé **21.5 %**

Famille **17.3 %**

cotisations **11 %**



**6 704**

rendez-vous physiques



**2 752**

rendez-vous téléphoniques



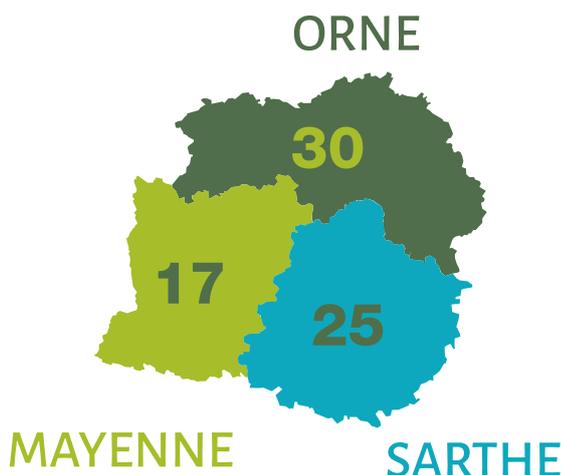
**22 207**

visites spontanées

**1 519** personnes ont été ou sont toujours accompagnées par des conseillers  
Accompagnement social,

**9 163** interventions sociales enregistrées.

Par ailleurs, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est partenaire  
de **72 France Services** :



En sa qualité de partenaire nationale, la MSA est de droit dans l'ensemble des France services (et MSAP labellisées FS) - La MSA participe à la formation de tous les agents France services. Elle est en outre porteuse de la France services itinérante du Bocage Ornais et co-porteuse avec la Communauté de communes de la France services de Landivy en Mayenne. À ce titre, des agents de la MSA sont mis à disposition de ces structures afin de répondre aux questions administratives posées.

### 7.1.2 L'accueil téléphonique



**130 621**  
appels pris en charge



Taux de prise en charge :  
**91.25%**

### 7.1.2 L'accueil électronique



**39 120** messages sécurisés  
reçus et répondus



**94.74 %** pris en charge en  
moins de 48h soit 1,60 jours en  
moyenne pour le délai de réponse



**123 675** visites sur le site  
**mayenne-orne-sarthe.msa.fr**  
chaque mois en moyenne

**124 642** inscrits à  
au 31 décembre 2024

 [Mon espace privé](#)

- ▶ **93,79 %** des déclarations trimestrielles pour la prime d'activité réalisées en ligne
- ▶ **54,7 %** des demandes de retraite Droits Propre réalisées en ligne
- ▶ **39,3 %** des demandes de retraite Droits réversion réalisées en ligne

## 7.2 : Le paiement des prestations

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe est l'interlocuteur unique de l'ensemble de la population agricole, pour toutes ses questions de protection sociale. Elle verse donc d'une part des prestations légales :

- les prestations de santé (maladie, maternité, invalidité, accident du travail),
- les prestations familiales de logement,
- les retraites, les pensions de réversion, retraites complémentaires obligatoires.

Et d'autre part, des prestations pour le compte d'autres organismes.

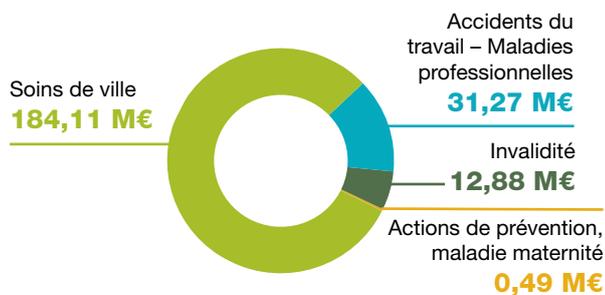
### 7.2.1 Les prestations légales

Répartition des **918,96 M€** de prestations légales versées :



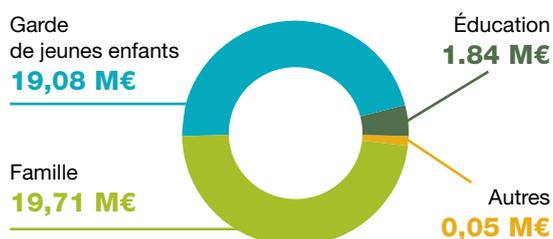
#### 7.2.1.1 Les prestations santé

 => **24,89 % du montant total des prestations légales**



#### 7.2.1.2 Les prestations familles de logement

 => **4,43 % du montant total des prestations légales**





**12 009** arrêts de travail reçus.

**3 147** accidents de travail reçus.

**1 622** bénéficiaires de pensions d'invalidité au 31 décembre 2024 (240 nouvelles pensions versées dans l'année).



**352** congés maternité salariées attribués (Mayenne : 114, Orne : 68, Sarthe : 170).

**343** congés paternité salariés (Mayenne : 101, Orne : 94, Sarthe : 148).

**58** allocations de remplacement Maternité pour les agricultrices (Mayenne : 25, Orne : 13, Sarthe : 20).

**167** allocations de remplacement Paternité pour les agriculteurs (Mayenne : 89, Orne : 32, Sarthe : 46).



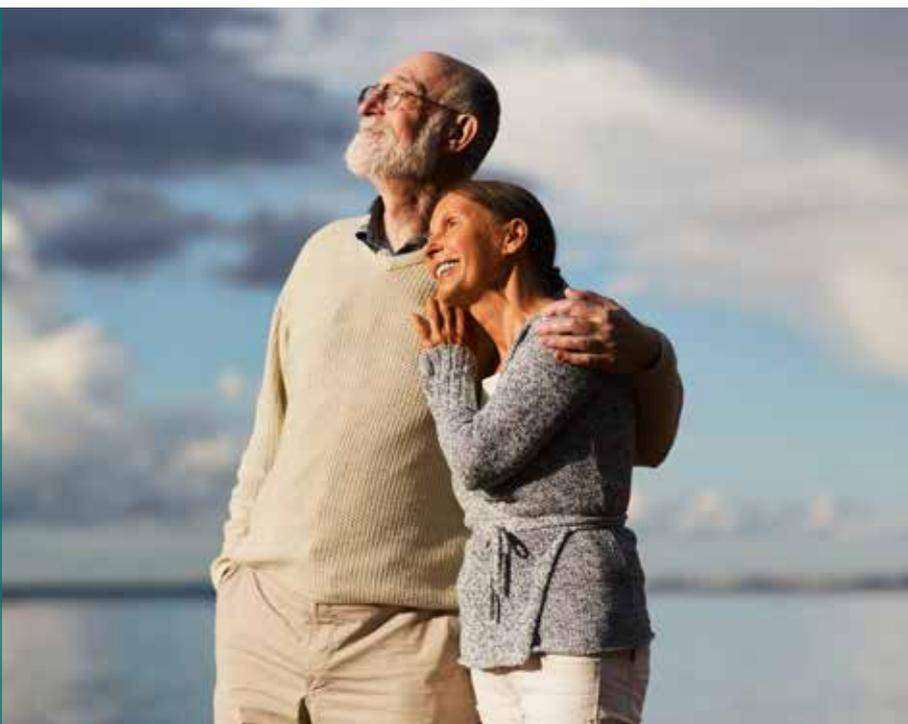
**98 447** feuilles de soins papier.

**2 556 181** feuilles de soins électroniques traitées.

### LA SIMPLIFICATION DU CONGÉ PATERNITÉ POUR LES NON-SALARIÉS

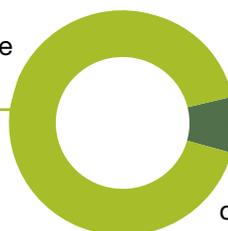
Depuis 2024, les exploitants ont plus de souplesse pour fractionner leur congé paternité puisque les 7 premiers jours consécutifs peuvent être pris soit à la date initialement prévue soit dans les 15 jours à compter de la date effective de la naissance de l'enfant. Les jours restants peuvent être pris à la suite des 7 jours ou de façon fractionnée en 2 périodes de 5 jours minimum et dans les 6 mois suivants la naissance de l'enfant.

### 7.2.1.3 Les prestations retraite



**70,68 %**  
*du montant total  
des prestations légales*

Prestations vieillesse  
**598,18 M€**



Retraite  
complémentaire obligatoire  
**51,35 M€**

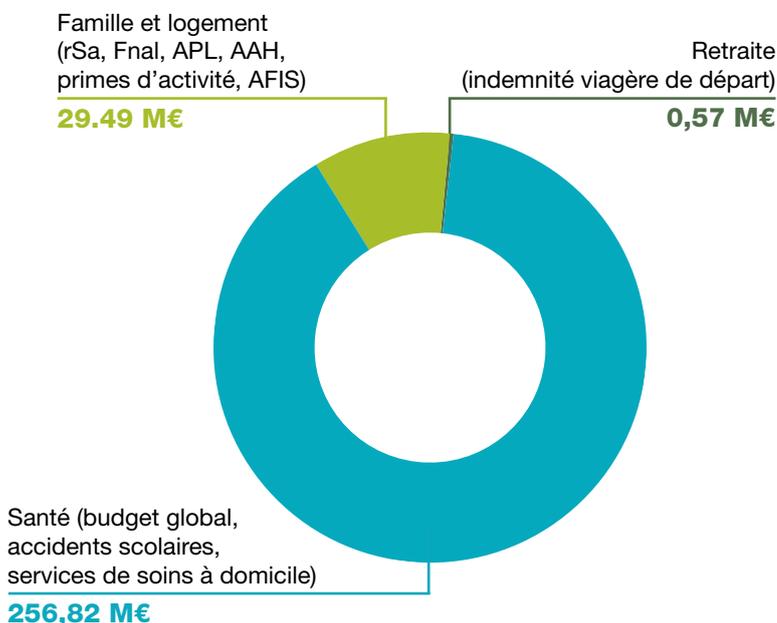
 **2 023**  
demandes de droit propre  
traitées

 **1 807**  
demandes de droits de réversion  
traitées



## 7.2.2 Les prestations payées pour le compte d'autres organismes

### RÉPARTITION DES 286,88 M€ DE PRESTATIONS PAYÉES POUR LE COMPTE D'AUTRES ORGANISMES :



#### AIDE FINANCIÈRE À L'INSERTION SOCIALE (AFIS)

Cette aide est destinée à des personnes engagées dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

Cette aide financière à l'insertion sociale est versée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe pour l'ensemble des bénéficiaires du territoire français (quel que soit leur régime de protection sociale).

en 2024

1 145 dossiers reçus

2 382 032,64 € versés pour 806 bénéficiaires

+ 20 % de bénéficiaires entre 2023 et 2024

1 690 bénéficiaires d'aide au logement chaque mois en moyenne.

#### AINSI AU GLOBAL :

# 1,205 MILLIARD D'EUROS \*

## DE PRESTATIONS VERSÉES (+ 1,29 % par rapport à 2023)

\* 918,96 M€ de prestations légales + 286,88 M€ de prestations payées pour le compte d'autres organismes.



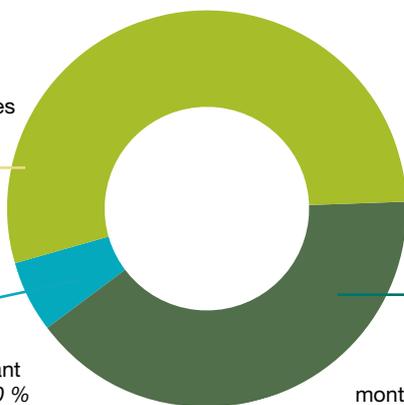
#### RETRAITE

650,10 M€, soit 53,91 % du montant total des prestations versées (+ 3,03 % par rapport à 2023).



#### FAMILLE

70,17 M€, soit 5,82 % du montant total des prestations versées (+ 0,10 % par rapport à 2023).



#### SANTÉ

485,57 M€, soit 40,27 % du montant total des prestations versées (- 0,79 % par rapport à 2023).



## 7.2.3 Les prestations extra-légales



5 925 630 €

d'aides versées



**1 727 069 €**

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

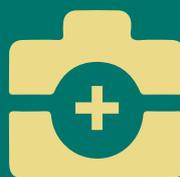
**2 409 136 €**

MISSIONS NATIONALES



**195 533 €**

ACTIONS COLLECTIVES  
ET SUBVENTIONS



**245 715 €**

AIDES AUX MALADES



**1 339 721 €**

AIDES AUX FAMILLES



**8 456 €**

AIDES AUX VICTIMES  
D'UN ACCIDENT  
DU TRAVAIL OU  
D'UNE MALADIE  
PROFESSIONNELLE



**5 106**

familles bénéficiaires des chèques-vacances de l'ANCV

**1 406**

personnes âgées bénéficiaires d'une aide à domicile

**1 046**

familles bénéficiaires d'une aide exceptionnelle en fin d'année



## 7.3 Au service des populations les plus fragiles

### 7.3.1 Le plan d'ASS

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale est le fruit d'un travail mené conjointement par les administrateurs, les élus locaux, le département ASS de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et nos partenaires.

Pour ce plan 2021 - 2025, les principales orientations sont :

- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,
- favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux,
- prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles du fait d'un handicap ou d'un problème de santé,
- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,
- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.



ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LEURS PARCOURS DE VIE,  
ET CONTRIBUER À LEUR CADRE DE VIE SUR LES TERRITOIRES.

### JOURNÉES EN FAMILLE

Les journées en famille proposées par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe aux familles qui ne partent pas ou peu en vacances se sont déroulées les :

- 8 juin pour les familles Ornaises avec une journée à Terra Botanica à Angers (49),
- 22 juin pour les familles Sarthoises avec une journée Domaine zoologique de Pescheray (72),
- 22 juin pour les familles Mayennaises avec une journée à Terra Botanica à Angers (49).

À l'initiative du Conseil d'Administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, ces journées ont pour objectif de renforcer les liens familiaux par le partage d'activités communes entre parents et enfants, et de favoriser les échanges avec d'autres familles.

Accompagnés de délégués, les adhérents de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont profité de beaux moments de partage en famille.

Au total, **59 adultes** et **76 enfants** ont participé à ces journées.



### SÉJOUR 1<sup>ER</sup> DÉPART

L'objectif de ce type de séjour est de faciliter l'accès aux vacances des familles modestes, ou isolées, ou encore aux familles qui connaissent des difficultés passagères (santé, aléas climatiques, accidents sanitaires, crises, veuvage, séparation, ...).

Un Séjour "1<sup>er</sup> départ" a été proposé par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe aux familles qui ne partent pas habituellement en vacances. Ce séjour est accompagné par les conseillers sociaux du service Action Sanitaire et Sociale et s'est déroulé du 19 au 24 août au centre AVMA du Croisic.

Il a bénéficié **30 participants (16 adultes et 14 enfants)** ce qui représente 11 familles.



## GRANDIR EN MILIEU RURAL

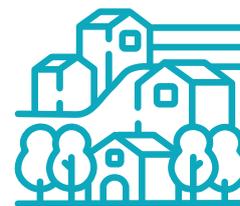
La MSA Mayenne Orne Sarthe déploie le dispositif national «Grandir en Milieu Rural» via un appel à projet local.

L'objectif est de favoriser à la fois le développement de nouveaux projets et/actions répondant aux besoins spécifiques des familles des territoires ruraux et également l'amélioration de structures et services existants.

Les porteurs de projets, qu'ils soient associations ou collectivités locales, se positionnent dans l'une des thématiques suivantes :

- Accueil petite enfance,
- Loisirs et vacances, Parentalité,
- Numérique et Mobilité.

Ils proposent des solutions nouvelles qui répondent à des besoins non couverts ou à des besoins spécifiques aux familles rurales ou agricoles sur des territoires prioritaires.



### EXEMPLE

● En Mayenne, une commune a construit une nouvelle école et va ouvrir un accueil périscolaire (matin et soir) au titre de sa compétence. Il s'agit de créer 40 places. Ce projet a pour but de contribuer au développement de l'attractivité du territoire en permettant aux familles de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale en proposant un mode de garde.

● Dans l'Orne, une Communauté de communes a mis en place des ateliers numériques itinérants dans les communes du territoire. Cette action d'aller-vers répond aux besoins spécifiques des habitants, auxquels le numérique pourrait répondre (accéder à ses droits, trouver un emploi, un rdv de médecin, se déplacer, rompre l'isolement, se cultiver, se distraire, etc.) et des difficultés à appréhender l'utilisation de ces outils, faute de culture numérique suffisante et/ou du fait d'une absence de matériel ou du coût de la connexion.

● En Sarthe, une action innovante a permis la mise en relation de jeunes de 16 à 18 ans du territoire et de parents via le centre social, pour des heures de babysitting. Les jeunes babysitteurs seront formés en amont (1<sup>ers</sup> secours, connaissance sur la petite enfance, immersion en structure collective petite enfance et enfance).

**133 projets** respectant le cahier des charges et pertinents sur les territoires ont été retenus en 2024 pour un montant de **738 987 €**.

## CHARTE DES SOLIDARITÉS

La charte des familles a vocation à réduire les inégalités et à renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles, tout en favorisant l'inclusion sociale. Cette démarche de développement sociale locale s'appuie sur la participation de l'ensemble des acteurs des territoires : institutionnels, associations et bénéficiaires eux mêmes.

2 chartes des solidarités avec les familles ont été signées

les territoires des communautés de communes d'Andaine-Passais (61) et du Val de Sarthe (72).

**25 actions** sont prévues dans les plans d'actions.



## COLONIES DE VACANCES

Comme chaque année, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a organisé cet été deux colonies de vacances. Ces colonies ont bénéficié aux enfants des familles dont le quotient familial est inférieur à 1 449 €.

- l'une au centre de Beg Porz à Kerfany-les-Pins en Bretagne du 8 au 22 juillet,
- l'autre au centre Sweet Home à Cabourg en Normandie du 24 juillet au 7 août.

**85 enfants** partent chaque année, ce qui représente **1/4** des enfants participant aux colonies pour l'ensemble des MSA.

## FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

**11 projets**

ont été réceptionnés dans le cadre des appels à projets Jeunesse 2023-2024.

**8 projets** dans le cadre de l'appel à projet jeunes, **2** dans le cadre de l'appel à partenariat MSA MFR et **1** dans le cadre du concours Pré vert.

## PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES DU FAIT D'UN HANDICAP OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ



La commission pluridisciplinaire opérationnelle (CPO) regroupant les travailleurs sociaux, le médecin chef Conseil et le médecin chef du travail, s'est réunie à **5 reprises** en 2024.

**47 situations complexes** ont été examinées lors de ces CPO.

Des **réunions d'informations** sont organisées sur les 3 départements **pour les salariés en arrêt de travail de plus de 3 mois**.

Ces réunions ont pour objectif d'informer les salariés sur leurs droits et les éventuelles possibilités qui s'offrent à eux dans ces situations complexes.

Ces temps d'information peuvent, si l'adhérent le souhaite, laisser place à un accompagnement social individuel.

En 2024, s'est tenue :

- 1 réunion à Laval avec 13 participants,
- et 1 autre à Mortagne-au-Perche pour 7 personnes.



**790 personnes**

accompagnées dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle

par **12 travailleurs sociaux**

## INCLUSION ET RURALITÉ

Cet Appel à projets national, copiloté par la CCMSA et LASER Emploi, soutient la création ou le développement de 35 Structures d'insertion par l'activité économique ou entreprises adaptées en milieu rural.

1 candidat a été retenu dans l'Orne. L'Association Insertion pour le Pays d'Auge et Argentan (AIPAA) est ancrée sur le territoire du Pays d'Auge et d'Argentan. Son objectif est d'accompagner les personnes en transition sociale et professionnelle afin de les aider à acquérir les comportements professionnels attendus en entreprise.



Elle porte un projet innovant de création de ressourcerie végétale. Le but est de valoriser les déchets produits sur les chantiers de la structure pour leur donner une seconde vie en les proposant à la vente.

À travers ces propositions de développement, l'association souhaite répondre à 2 enjeux forts :

- la sensibilisation au bien manger et à la transition agricole,
- une meilleure gestion des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.

Un objectif sous-jacent de l'association est de proposer une activité d'insertion plus accessible à un public féminin.

# ACCOMPAGNER LES ACTIFS FRAGILISÉS ET PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE MAL-ÊTRE ET D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

en 2024

En 2024, **1 519 actifs fragilisés** salariés ou non-salariés agricoles en situation de rupture socio-professionnelle ont bénéficié d'un accompagnement social.

La MSA met en œuvre des moyens pour accompagner ses adhérents dans la prévention et la lutte contre le mal-être.

- Pour accompagner au mieux ses adhérents confrontés à des situations de détresse, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a mis en place une cellule pluridisciplinaire de prévention qui a pour objectifs de détecter, d'orienter et d'accompagner les personnes en situation de fragilité. La détection peut être effectuée par les conseillers sociaux, les médecins du travail ou les conseillers en prévention mais également par le personnel d'accueil, d'autres membres du personnel ou encore les élus MSA. Toutes les personnes faisant l'objet d'un signalement bénéficient ensuite d'un accompagnement social par le conseiller social spécialisé actifs agricoles.

- La santé-sécurité au travail, les programmes d'action sanitaire et sociale, mais aussi des aides et mesures financières préviennent les situations difficiles. Un ensemble de dispositifs complémentaires d'aides individuelles et collectives accompagne ces situations quand elles surviennent : contact téléphonique anonyme avec Agri'écoute (09 69 39 29 19), ateliers collectifs, programmes d'aide au répit.

## 254 situations

ont été accompagnées dans le cadre de la Prévention Mal-Être.



## 149 demandes

ont été accordées pour l'octroi de l'aide au répit en Mayenne, Orne et Sarthe.

## RÉSEAU DES VEILLEURS

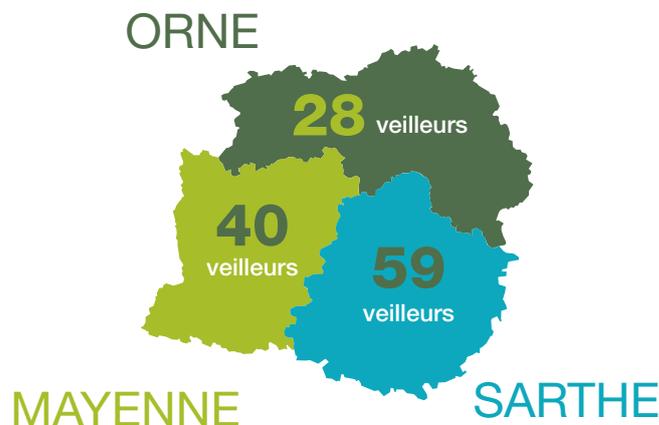
Un réseau de veilleurs, constitué de volontaires bénévoles de tous âges et issus de tous horizons, rassemble les bonnes volontés pour écouter, orienter et soutenir les personnes en situation de détresse.

Intégrer le réseau permet de ne pas agir de façon isolée, de maintenir ses connaissances sur le mal-être et de partager ses expériences avec d'autres volontaires.



Au 31 décembre 2024, le réseau des veilleurs de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est donc composé de **127 personnes**.

## 12 réseaux des veilleurs actifs sur l'ensemble des trois départements.



## SÉJOUR ENSEMBLE POUR REPARTIR

Deux séjours "Ensemble pour Repartir" ont été organisés au centre AVMA du Croisic.

Ils ont pour objet de permettre aux personnes identifiées lors des accompagnements sociaux en situation difficile, d'épuisement professionnel et/ou de rupture socio-professionnelle, de prendre du temps hors du lieu de vie pour se ressourcer et favoriser le lien social. Ce séjour est ponctué de l'intervention d'une psychologue qui intervient auprès des adultes sous forme d'un groupe de paroles.

Les séjours se sont déroulés du 21 au 25 octobre et du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Ils ont concerné **15 adultes** et **6 enfants**.



## AVENIR EN SOI

Avenir en soi a pour objectif de réunir des personnes identifiées lors des accompagnements sociaux, comme étant dans une phase de réflexion, de questionnement sur leur avenir personnel et/ou professionnel.

Dans un processus cadré par la formation, les personnes sont amenées à travailler par petit groupe sur leur parcours de vie qu'il soit personnel ou professionnel.

Les **7 séances d'Avenir en Soi** se sont déroulées entre septembre et décembre 2024 et ont concernées **7 participants**.



## MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO D'URGENCE SOCIALE

Un numéro d'accompagnement d'urgence sociale (02 43 39 45 45) a été mis en place à partir de fin mars 2024. L'objectif est de permettre aux adhérents de joindre un professionnel de la MSA très rapidement en cas de crise (climatique, incendie...) ou de fragilité sociale (rupture de droit).

Les appels sont pris en charge par les professionnels de la relation de service et directement transmis au conseiller social du pôle «Accès aux droits» ou du pôle «Accompagnement Social» du territoire qui prend contact avec l'adhérent dans un délai de 48h maximum, si la situation d'urgence sociale est avérée.



*Ce numéro spécifique est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (16h le jeudi).*

## FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES SENIORS, PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

### SÉJOURS PART'ÂGE

3 séjours Part'âge ont été organisés en 2024 :

- du 25 au 29 mars 2024, 16 jeunes de la MFR de Thorigné sur Dué (72) ont accompagné 21 seniors venant des foyers logements de St Calais, Bouloire et Yvré l'Evêque à Port au Rocs au Croisic,
- du 11 au 15 mars 2024, 12 jeunes en formation Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural de la MFR de Coulans-sur-Gée (72) sont partis avec 16 seniors de plusieurs EHPAD du territoire. Le séjour s'est déroulé au domaine Sweet Home à Cabourg.
- du 15 au 19 avril, 22 jeunes du Lycée Rochefeuille à Mayenne (53) ont accompagné 25 seniors au Domaine de Port aux Rocs au Croisic.



### CHARTES DES SOLIDARITÉS

3 chartes des solidarités avec les Aînés ont été signées en 2024 :

- Mayenne : Pays de Craon
- Orne : Coeur de Perche
- Sarthe : Vallée de la Braye et de l'Anille - Ce territoire met également en oeuvre un contrat aidant, en lien avec la démarche de la charte des solidarités.

### HABITAT INCLUSIF

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a répondu à l'appel à projet de la caisse centrale «**Sites Habitat**». 2 projets ont été retenus par le jury national pour un cofinancement MSA - CCMSA (et AGRICA pour l'un des projets).

L'un des projets vise à développer l'**habitat inclusif pour personnes âgées** dans l'Orne.

L'association VERTOIT, créée en 2021, est majoritairement animée par des personnes retraitées souhaitant vivre in-situ quel que soit leur niveau de dépendance actuel et/ou futur.

VERTOIT rénove et aménage une ancienne maison de ferme pour mettre en oeuvre un projet d'habitat partagé. Seront ouverts, trois studios PMR au loyer modéré avec espaces communs intérieurs et extérieurs. Soucieuse de l'environnement, l'association privilégie l'utilisation de matériaux écoresponsables et des savoir-faire traditionnels.

L'association encourage et accompagne les futurs habitants à coconstruire le projet et à participer à sa mise en oeuvre.



## 7.3.2 MSA solidaire

Du 14 novembre au 13 décembre 2024, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a organisé une collecte de jouets afin de venir en aide aux familles les plus dévavorisées.



Plus de

**500** dons

ont été remis au Secours populaire de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe

La prime de Noël a été versée automatiquement le 17 décembre à :



**374** bénéficiaires du RSA et de l'AAH



## 7.4 Acteur de santé publique

En tant qu'organisme de sécurité sociale agricole, la MSA est aussi un acteur de santé publique.

### 7.4.1 Les instants santé

Ils permettent aux adhérents d'acquérir les éléments nécessaires à une bonne prise en charge de leur santé. Ils les incitent à adopter une démarche préventive tout au long de leur vie. En parallèle, ils offrent au médecin traitant, au cœur du dispositif, la possibilité de mieux connaître son patient.



### 7.4.3 Le plan dentaire institutionnel

La MSA propose des recommandations visant à améliorer l'accès aux soins dentaires, avec des démarches d'organisation de l'offre dentaire en milieu rural et une série d'actions de prévention et de promotion ciblées sur des tranches d'âge et des populations à risques.



Les futures mamans, les enfants de 7 et 15 ans, les adultes de 35 à 54 ans et les plus de 65 ans sont invités à consulter, sans faire l'avance

des frais, leur chirurgien-dentiste qui leur donne des conseils de traitement et des recommandations pratiques.

#### EXAMENS BUCCO-DENTAIRES



**taux de participation moyen**  
**27,5 %**  
tous âges confondus

#### PRÉVENTION DE LA CARIE DU BIBERON

On constate trop souvent l'apparition précoce de caries sur les dents de lait des bébés et des jeunes enfants, en lien avec l'usage du biberon. La MSA Mayenne-Orne-Sarthe sensibilise les jeunes parents pour les éviter. Depuis le lancement de l'action en mai 2024, 408 courriers de sensibilisation ont été adressés au parents d'enfant âgé d'un an.



### 7.4.2 Les campagnes de vaccination

La MSA propose aux adhérents de plus de 65 ans, et aux plus jeunes atteints de certaines affections de longue durée, de se faire vacciner contre la grippe.



**24 631 adhérents**  
ont été vaccinés contre la grippe



**taux de participation**  
**53,3 %**

**574 enfants**

de 12 mois à 13 ans inclus

vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

### 7.4.3 Mon bilan prévention

Nouveau dispositif mis en place en 2024, le dispositif «Mon bilan prévention» consiste à proposer aux adhérents de la MSA un rendez-vous avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme et prochainement masseur-kinésithérapeute) aux âges clés de la vie afin de faire le point sur leur santé :

- entre 18 et 25 ans,
- entre 45 et 50 ans,
- entre 60 et 65 ans,
- et entre 70 et 75 ans.



Ces bilans de prévention sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie sans avance de frais. Ils permettent notamment aux professionnels d'informer les assurés sur les différents dispositifs de santé publique, tels que les campagnes de vaccination ou encore les dépistages organisés des cancers.

8

## Au service des professionnels agricoles



# 8

## Au service des professionnels agricoles

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe est l'interlocuteur unique des entreprises agricoles.

Elle est chargée de l'affiliation des exploitants, des employeurs de main d'oeuvre et des salariés agricoles.

Elle appelle les cotisations des salariés et des non-salariés agricoles et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement de charges.

Elle met en oeuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement des impayés.

Elle participe également à la lutte contre le travail illégal afin d'assurer l'équité de traitement entre les entreprises.

### 8.1 Au service des exploitants agricoles

Face à la succession des crises qui ont bouleversé le monde agricole en 2024, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est mobilisée pour accompagner les exploitants agricoles en difficulté.

**Soutien agri'**, guide en ligne à destination des exploitants, recense les dispositifs financiers proposés par la MSA, ses réseaux de soutien, les prestations sociales accessibles en cas de baisse de revenus et toutes les solutions possibles pour faire face aux difficultés du quotidien. En centralisant les informations sur un seul écran, **Soutien agri'** permet facilement d'orienter ses adhérents en difficulté vers les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



L'**aide au répit administrative**, mise en place depuis le printemps 2024, permet le financement de prestations réalisées par des assistantes et assistants administratifs, dans le cadre de la lutte contre l'épuisement professionnel. Cette prestation ponctuelle, vise à l'apurement administratif des situations des agriculteurs tout en assurant la conformité de leur exploitation avec les obligations réglementaires. **13 personnes** ont bénéficié de ce soutien.

À partir du printemps 2024, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a contacté systématiquement les exploitants se trouvant pour la première fois dans l'incapacité de régler leurs cotisations pour explorer avec eux les solutions à leur disposition. **35 exploitants** ont ainsi été contactés.

Deux enveloppes financées sur le Fonds de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été dédiées aux prises en charge des cotisations en 2024 pour un montant de **1 184 650 €**.

### L'UNIFICATION DES DÉCLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

Dans le cadre du dispositif d'unification des déclarations fiscales et sociales (UDFS), la déclaration des revenus se fait désormais via le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) durant la période d'ouverture du service en ligne.

La déclaration fiscale est désormais complétée d'un volet social permettant la déclaration des revenus nécessaires au calcul des cotisations et contributions sociales.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS TOUCHÉS PAR LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE OU LA MALADIE HÉMORRAGIQUE ÉPIZOOTIQUE

À l'automne 2024, sur délégation de la Préfecture, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a contacté les exploitants ayant eu des cas de fièvre catarrhale ovine ou de maladie hémorragique épizootique sur leur exploitation afin de définir leurs besoins et de quelle façon la MSA pouvait les accompagner au mieux. **172 exploitants** ont été contactés.

**7 exploitations**

ont bénéficié du dispositif d'Accompagnement financier à la prévention du risque animal, dans le cadre des crises Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) et Fièvre Catarrhale Ovine (FCO).

## 8.2 Au service des entreprises

La cellule professionnelle du pôle entreprises et partenariats constituée de conseillers professionnels intervient entre autres, auprès des entreprises de +50 salariés pour accompagner et faciliter leurs démarches au travers de la valorisation de l'interlocuteur unique.

Elle a mené différentes actions :

● **10 webinaires** en vue d'accompagner les employeurs sur différentes thématiques (Nouveau TESA Simplifié, réforme des retraites, l'embauche des salariés saisonniers et étrangers, la DSN et la fiabilisation, Santé Sécurité au Travail),

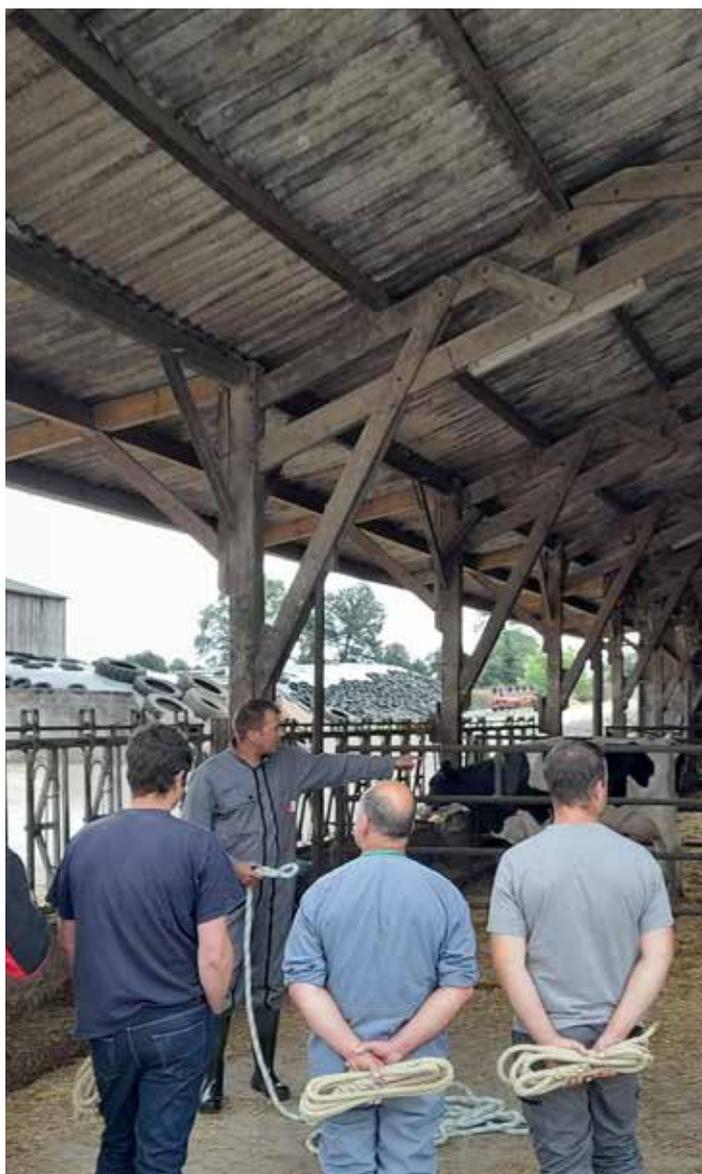
● en parallèle, **4 rencontres** filières ont été organisées en partenariat avec la CAFEL et l'UNEP. D'autres rencontres ont également eu lieu avec nos partenaires : Agrica, la FDSEA 61, ainsi qu'avec des employeurs et des actions d'information à destination des établissements scolaires.

## 8.3 La Santé sécurité au travail

Composé de médecins, d'infirmiers et de conseillers en prévention, le service santé-sécurité au travail intervient dans les entreprises. Il assure la surveillance médicale des salariés (*examens d'embauche, visites périodiques, à la demande...*) et mène des actions en entreprise pour améliorer les conditions de travail.

Grâce à l'expertise de ses conseillers en prévention des risques professionnels, la MSA sensibilise exploitants, salariés et employeurs sur les risques inhérents au travail.

Conseillers en prévention et médecins travaillent ensemble pour développer des actions de Santé sécurité au travail adaptées aux besoins des assurés, qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs.



### ACTIONS EN FAVEUR DES SALARIÉS ET DES NON-SALARIÉS AGRICILES

**99** sessions de formation et  
d'information organisées  
pour  
**476** salariés  
et **329** exploitants

qu'elles soient organisées par les  
délégués MSA, les partenaires ou le  
service prévention.

**661** visites d'entreprises  
(études de poste, conseils, aides  
financières, accompagnement  
déclaratif)

**2 076** jeunes scolaires  
ou adultes

formés sur des questions  
de Santé-sécurité au travail.

Participation du service  
Santé-sécurité au travail à **41**  
CSSCT

## LES EXAMENS MÉDICAUX



taux de participation aux examens d'aptitude des salariés agricoles et conventionnés

**77,7 %**

**8 575** convocations

**7 723** examens réalisés

**6 585** personnes reçues

**265** actions en milieu du travail

réalisées par les médecins et les infirmiers en santé au travail.

Répartition des **7 723** examens de médecine du travail de salariés agricoles :

- 3 101 examens d'embauche,
- 889 examens à la demande,
- 4 006 entretiens infirmiers (VIP initiale, VIP périodique, visite intermédiaire, EMA périodique, visite à la demande et visite de reprise maternité),
- 797 examens de reprise et 467 examens de pré-reprise,
- 2 408 examens périodiques,
- 61 autres (bilan 50 ans, visite mi-carrière)

### AGRICARE

AgriCare 53 est un projet expérimental qui vise à prévenir et à détecter des problèmes de santé chez les exploitants agricoles à travers une journée d'hospitalisation de jour réalisée au sein de l'hôpital de Laval. Deux journées de test ont été organisées les 19 et 26 novembre. Le dispositif est à nouveau proposé en 2025.



9

## La force d'un réseau mutualiste



# 9

## La force d'un réseau mutualiste

### 9.1 Les instances mutualistes

#### 9.1.1 Le conseil d'Administration

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse,
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles,
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole,
- représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.

### COLLEGE 1 *(exploitants ou chefs d'entreprise agricoles) : 9 membres*

M  
A  
Y  
E  
N  
N  
E



**Christine Derouault**

Déléguée du canton de Gorron

COLLÈGE 1



**Christian Metereau**

Délégué du canton de Meslay-du-Maine

COLLÈGE 1



**Annick Poulard**

2<sup>e</sup> Vice-présidente  
Présidente du Comité départemental mayennais

Déléguée du canton de Loiron

COLLÈGE 1

O  
R  
N  
E



**Nathalie Guérin**

Présidente du Comité de Protection Sociale des Non-Salariés

Déléguée du canton de Flers

COLLÈGE 1



**Jean Grimbert**

Président

Délégué du canton de Vimoutiers

COLLÈGE 1



**Sylvain Delye**

Délégué du canton d'Alençon

COLLÈGE 1

S  
A  
R  
T  
H  
E



**Elodie Bouhours**

Déleguée du canton  
de Saint-Calais

COLLÈGE 1



**Françoise Chauvier**

Déleguée du canton  
du Lude

COLLÈGE 1



**Bernard Janvier**

Délegué du canton  
du Mans 1

COLLÈGE 1

COLLEGE 2

(salariés agricoles) : 11 membres

M  
A  
Y  
E  
N  
N  
E



**Vincent Dubreuil**

Délegué du canton  
de Villaines-la-Juhel

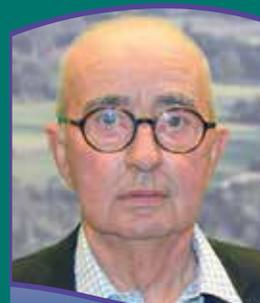
CFDT COLLÈGE 2



**Michel Lhermite**

Délegué du canton  
de Cossé-le-Vivien

CFDT COLLÈGE 2



**Michel Robert**

Délegué du canton  
de Saint-Berthevin

CFE-CGC COLLÈGE 2

O  
R  
N  
E



**Laurent Duval**

Délegué du canton  
de Radon

CFE-CGC COLLÈGE 2



**Gerhald Feldhofer**  
Président du Comité de  
Protection Sociale des  
Salariés

Délegué du canton  
de Tourouvre

CFE-CGC COLLÈGE 2



**Joël Laumailé**

Délegué du canton  
de Flers

CFDT COLLÈGE 2



**Luc Trauffer**  
Président de la Commission  
de la Vie Mutualiste

Délegué du canton  
d'Argentan

CFDT COLLÈGE 2

S  
A  
R  
T  
H  
E



**Christian Bidallier**

Délégué du canton  
du Mans 6

CGT **COLLÈGE 2**



**Jean-Jacques Cadeau**

1<sup>er</sup> Vice-président

Délégué du canton  
de Sablé-sur-Sarthe

CFE-CGC **COLLÈGE 2**



**Jacky Donné**

Président du Comité Paritaire  
d'Action Sanitaire et Sociale

Délégué du canton  
du Lude

CGT **COLLÈGE 2**



**Jean-François Hamelin**

Délégué du canton  
de Château-du-Loir

CFE-CGC **COLLÈGE 2**

COLLEGE 3

(employeurs de main-d'œuvre) : 6 membres

M  
A  
Y  
E  
N  
N  
E



**Catherine Remon**

Délégué du canton  
de L'Huisserie

**COLLÈGE 3**



**Jean-Bertrand Viot**

Délégué du canton  
d'Azé

**COLLÈGE 3**

O  
R  
N  
E



**Luc Bourgeois**

Président du Comité  
départemental ornais

Délégué du canton  
d'Alençon

**COLLÈGE 3**



**Emmanuel Prévost**

Délégué du canton  
de Tourouvre

**COLLÈGE 3**

S  
A  
R  
T  
H  
E



**Brigitte Fourmon**  
3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Présidente du Comité  
départemental sarthois

Déléguée du canton  
de Loué

COLLÈGE 3



**Sophie Fontaine**

Délégué du canton  
de Sillé-le-Guillaume

COLLÈGE 3

UDAF

(représentants des familles) : 3 membres

M  
A  
Y  
E  
N  
N  
E



**Annie Béchu**

Représentante  
du canton  
d'Ernée

UDAF

O  
R  
N  
E



**Eric Leroy**

Représentant  
du canton  
de L'Aigle

UDAF

S  
A  
R  
T  
H  
E



**Michel Namèche**

Représentant  
du canton  
de Saint-Paterne

UDAF

**6** conseils  
d'administration

**3** comités  
de protection  
sociale des salariés

**3** comités  
de protection sociale  
des non-salariés

**4** comités  
paritaires d'action sanitaire  
et sociale

**12** comités  
restreints d'action sanitaire  
et sociale

**11** commissions  
de recours amiable

**3** commissions  
de la vie mutualiste

**2** commissions santé



## 9.1.2 Les comités départementaux

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe doit concilier pluridépartementalité et réalités départementales.

Afin de préserver l'identité de chaque département, le Conseil d'administration a mis en place, dans chacun d'eux, un Comité départemental.

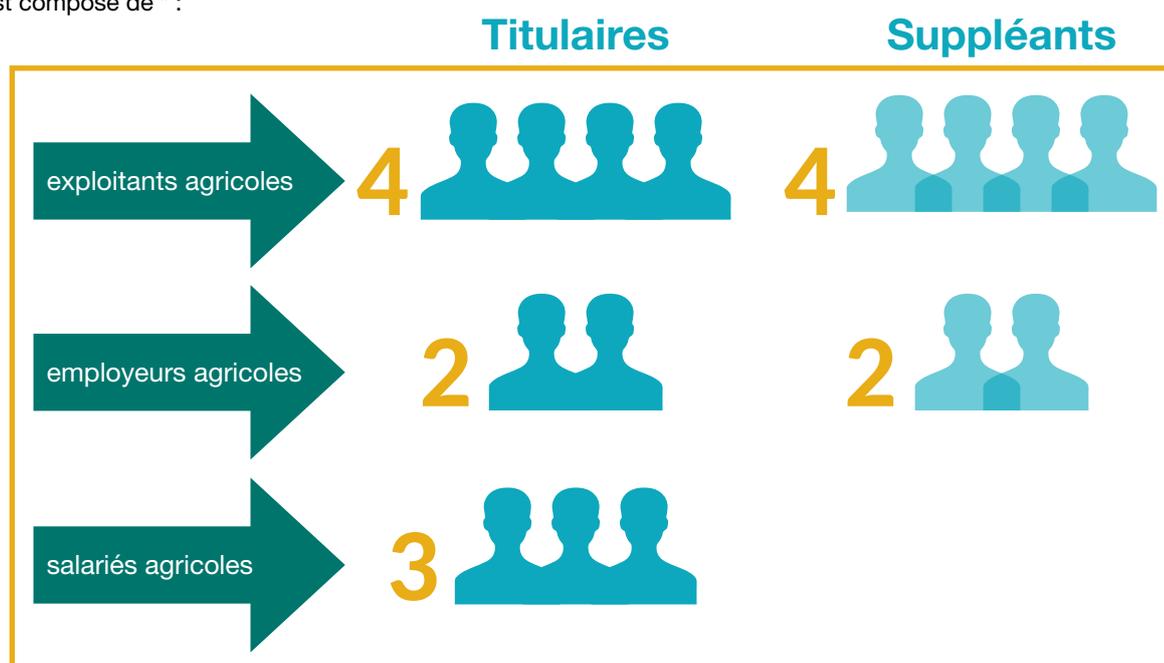
Deux missions leur sont confiées :

- les relations avec les partenaires départementaux (organes de l'Etat, Conseil général, OPA, associations...). Le CD relaie et valorise auprès d'eux la politique et les décisions du Conseil d'administration ;
- le renforcement de l'information et de la formation des différents élus sur les questions relatives à la mise en place de nouvelles législations, de l'exercice de certaines missions.



## 9.1.3 Les échelons locaux

Chaque échelon local est composé de \* :



\* (ces chiffres peuvent évoluer en fonction des regroupements de cantons)



## 9.2 L'animation du réseau des élus

### 9.2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est tenue le 14 juin 2024 au centre culturel Maurice Termeau de Sillé-le-Guillaume.

Le thème de cette Assemblée générale était « Le mutualisme, une idée moderne ».



**134** délégués rassemblés

taux de participation  
**30,95%**



### 9.2.2 Les réunions des comités départementaux

Les comités départementaux se sont réunis à deux reprises au cours de l'année 2024, les 21 mai et 19 novembre. Ces journées rassemblent les administrateurs et les Présidents d'Echelons Locaux ou leurs représentants, soit plus de 70 personnes conviées et un taux de participation à près de 75%.

L'objectif de ces deux rencontres est double : informer les délégués des nouveautés réglementaires, législatives ou institutionnelles afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans les cantons auprès des adhérents et partenaires, et également recueillir leurs retours sur les actions réalisées et les besoins identifiés sur leurs territoires.

En 2024, ces journées ont été principalement consacrées à accompagner les délégués pour préparer les Elections MSA 2025. Ils ont été invités à participer à des quizz ludiques sur l'ensemble des missions de la MSA afin de parfaire leurs connaissances et à préparer des actions concrètes à mettre en oeuvre sur leurs territoires à chaque étape du processus des élections (recherche de candidats, incitation au vote,...).



## 9.2.3 Les réunions de printemps

**21 réunions** se sont déroulées du 11 au 29 mars 2024 sur tout le territoire de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Elles ont rassemblé **176 participants**.

Au programme :

- Préparation de l'assemblée générale 2024,
- Préparation des élections 2025 : point de suivi sur les actions à mettre en oeuvre sur les territoires,
- Rappel sur les différents canaux et outils de communication.



## 9.2.4 Les réunions émergence de projet

Les réunions émergence de projets 2024 se sont déroulées du 23 septembre 2024 au 18 octobre 2024.

Ces réunions ont permis d'aborder le sujet des élections 2025, de présenter les diagnostics de territoire et d'identifier les actions des élus pour 2025.

Des projets d'actions ont été proposés par les délégués lors de ces réunions. **127 actions** recensées :

- **42** en Mayenne,
- **35** dans l'Orne,
- **50** dans la Sarthe.

**155** délégués

**22** réunions

- **7** en Mayenne
- **8** dans l'Orne
- **8** en Sarthe



Les actions en faveur de la prévention santé (**34 %**) et de la prévention du mal-être (**28 %**) sont fortement représentées.

## 9.2.5 Les réunions intercantionales d'hiver

Le temps consacré aux travaux de préparation des élections a permis de recenser 159 projets d'action sur les 3 départements, principalement sur les axes :

- « Promouvoir le rôle de l' élu »,
- « Expliquer l'importance des élections »,
- « Promouvoir le rôle positif de la MSA ».



# 18

réunions intercantionales  
d'hiver se sont tenues en 2024

# 32%

de taux de participation des  
délégués à ces réunions

## JOURNÉE « S'ENGAGER POUR UNE SANTÉ OLYMPIQUE »

Près de **70 délégués et partenaires** de la MSA se sont réunis le 8 novembre à Sillé-le-Guillaume pour une journée dédiée à l'engagement et à la prévention santé autour des valeurs olympiques.

Après un réveil musculaire collectif, la matinée a été rythmée par des conférences et une table ronde autour de sujets tels que l'intégration de l'activité physique dans le quotidien des élèves d'une MFR, l'accompagnement des entreprises du tertiaire autour du travail sur écran, des témoignages de délégués MSA investis autour d'actions de prévention santé (forum cancer, journée dans un centre équestre, action autour du bien manger)... Alexandre Allain, porteur sarthois de la flamme olympique, né avec la mucoviscidose, a clôturé cette matinée avec un témoignage poignant sur son combat contre la mucoviscidose et son engagement pour le don d'organes.



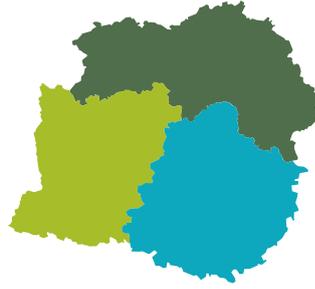
L'après-midi, les participants ont exploré cinq stands thématiques : réflexologie, santé mentale, lutte contre le cancer du sein, sport ludique et parasport avec la pratique de la sarbacane.



## 9.3 Des élus en action

**78** actions

menées sur les territoires par les élus  
de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe...



...dont **56**  
à leur initiative.

Les trois thématiques principales sur lesquelles portent les actions sont : « Famille, enfance et jeunesse » (26%), Actifs, entreprises et SST (23%) et Séniers, dépendance, handicap (19%).

Ces 78 actions ont permis de toucher **2 942 personnes** et d'impliquer **168 délégués MSA**, ce qui représente **1 492 heures de bénévoles**.

### LES FEMMES DE LA TERRE

En 2024, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a organisé 4 ciné-débats autour du documentaire d'Edouard Bergeon, Les femmes de la terre. Ces projections ont eu lieu le 14 novembre au lycée agricole de Rouillon, le 29 novembre à Flers, les 12 décembre à Loiron et le 16 décembre à Evron.

Ces soirées ont été l'occasion de mettre en avant la place de la femme dans le monde agricole et de présenter le livre blanc réalisé par la MSA et qui contient **15 propositions pour améliorer leur reconnaissance et faciliter leur quotidien**.



10

## Une entreprise responsable



# 10

# Une entreprise responsable

## 10.1 La sécurisation des activités et des flux financiers

La démarche de maîtrise des risques s'inscrit dans un objectif général de justice sociale et de préservation des finances publiques, mais aussi dans un objectif plus spécifique de certification des comptes et de paiement ou de recouvrement à bon droit des prestations versées et des cotisations sociales collectées.

### 10.1.1 La validation des comptes de la MSA

Le régime agricole est engagé dans un processus de certification des comptes depuis 2008 qui repose, notamment, sur la mise en œuvre d'un contrôle interne efficace et la lutte contre la fraude.

Les comptes 2024 de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été validés sans observation.

### 10.1.2 Le contrôle interne

Élément essentiel de la sécurisation des comptes, le contrôle interne relève d'une responsabilité partagée entre le Directeur et le Directeur Comptable et Financier. Des actions de contrôle sont menées par les services de production et ceux de la vérification comptable.

#### LES ACTIONS DE CONTRÔLE INTERNE MENÉES PAR LE SERVICE DE VÉRIFICATION COMPTABLE



1,92 % d'anomalies financières pour un montant moyen de **276 €**

#### LE CONTRÔLE INTERNE PAR LES SERVICES DE PRODUCTION



0,61 % d'anomalies financières pour un montant moyen de **258 €**

### 10.1.3 La lutte contre la fraude aux prestations et le travail dissimulé

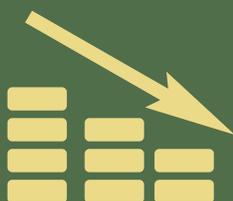
La lutte contre la fraude est également un élément de maîtrise des risques pris en compte dans le cadre de la démarche de certification des comptes.

Elle s'appuie sur des agents de contrôle MSA agréés et assermentés qui participent à des actions concertées avec des partenaires de la sphère sociale et judiciaire.

Elle relève par ailleurs de l'ensemble des services de la MSA (services prestations, recouvrement, service médical...) qui effectue des signalements et des contrôles systématiques ou ciblés.

#### LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN 2024

- Toutes branches de prestations : **609 265 €** (409 959 € de préjudice subi + 199 306 € de préjudice évité),
- Montant des redressements au titre du travail dissimulé et des fraudes aux cotisations : **1 902 936 €**



#### LES ACTIONS DE CONTRÔLE MENÉES PAR LES AGENTS DE CONTRÔLE

- **185** contrôles de prestations (famille, retraite, santé, invalidité) : 247 860 € d'inclus en famille, 84 985 € d'indus santé, retraite et invalidité,
- **161** contrôles d'assiette employeurs et non-salariés : 258 924 € de redressement de cotisations, majorations et contributions, hors travail dissimulé,
- **87** contrôles d'affiliation et de parcellaire : 299 705 € de redressement de cotisations majorations et contributions.

## 10.2 La gestion du risque

La collaboration avec les CPAM est forte et une coordination est mise en œuvre pour chaque dossier.

**4 actions** menées en inter-régimes en 2024, sur des professionnels de santé suite à dénonciation d'assurés ou d'actions de gendarmerie.



## 10.3 Le plan national du Contrôle médical (PNCM)

Ce plan vise à une harmonisation, une rationalisation et une sécurisation (contrôle interne) des processus.

### LE PLAN NATIONAL DE GESTION DU RISQUE (PNGDR)



- **27 actions nationales** mises en œuvre,
- **2 actions locales** (hors plan national) réalisées,
- **474 755 €** d'indus constatés,
- **1 action** sur les transports dans le cadre du plan national de lutte contre la fraude.

## 10.4 Le contrôle médical

### 10.4.1 Expertise médico-sociale

Le cœur de métier du Contrôle médical est l'expertise médicosociale. Elle porte sur tous les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie, maternité et invalidité.

Le Contrôle Médical constate les abus en matière de soins et d'arrêts de travail.

- **25 966 avis** rendus en 2024
- **4 652** demandes d'accord préalable
- **9 049** avis sur arrêts de travail maladie
- **6 597** avis sur affections longue durée
- **1 076** avis accidents du travail et maladies professionnelles salariés et ATEXA
- **353** invalidités et inaptitudes
- **4 239** autres questions des services administratifs



11

# Les résultats comptables



# 11

## Les résultats comptables

### 11.1 La gestion de la MSA

#### Charges de gestion

	Opérations d'administration Activités auto-financées Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Charges d'exploitation	31 511 842,17	4 591 881,07	1 613 401,97
■ Personnel	20 628 123,97	1 560 602,41	268 433,02
■ Charges techniques d'Action sanitaire et sociale / Prévention	7 119 170,64		723 339,94
■ Dotation aux amortissements et provisions	1 267 437,94	170 005,58	29 938,37
■ Transfert des cotisations		2 019 401,94	
■ Autres charges d'exploitation	2 497 109,62	841 871,14	591 690,64
Charges financières	170 362,27	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés	3 240,00		
<b>Total des charges</b>	<b>31 685 444,44</b>	<b>4 591 881,07</b>	<b>1 613 401,97</b>
Résultat créditeur (bénéfice)	0,00	0,00	0,00
<b>Total charges 2024</b>	<b>31 685 444,44</b>	<b>4 591 881,07</b>	<b>1 613 401,97</b>

#### Produits de gestion

	Opérations d'administration Activités auto-financées Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Produits d'exploitation	31 649 642,68	4 591 881,07	1 613 401,97
■ Dotations gestion nettes (cpte 755)	30 648 040,87	2 441 947,07	1 584 802,21
■ Reprise de provisions	433 992,25	96 794,34	10 512,72
■ Cotisations	0,00	2 037 839,05	
■ Autres produits d'exploitation	567 609,56	15 300,61	18 087,04
Produits financiers	35 801,76	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
<b>Total des produits</b>	<b>31 685 444,44</b>	<b>4 591 881,07</b>	<b>1 613 401,97</b>
Résultat débiteur (perte)	0,00	0,00	0,00
<b>Total produits 2024</b>	<b>31 685 444,44</b>	<b>4 591 881,07</b>	<b>1 613 401,97</b>



# Les résultats comptables

BILAN 2024

## Actif

<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles		16 270,05
Immobilisations corporelles		7 002 485,03
▪ Terrains et constructions	5 903 209,06	
▪ Installations techniques, matériels et autres immobilisations	977 243,43	
▪ Immobilisations en cours	122 032,54	
Immobilisations financières		12 053 789,30
▪ Titres, participations et créances rattachées	10 383 022,98	
▪ Prêts	1 667 414,20	
▪ Autres immobilisations	3 352,12	
<b>Total</b>		<b>19 072 544,38</b>
<b>Actif circulant</b>		
Fournisseurs, prestataires et comptes rattachés		5 886 234,88
Créances d'exploitation		103 003 641,37
▪ Créances cotisants, et comptes rattachés	46 756 939,86	
▪ Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0,00	
▪ Entités publiques	358 495,58	
▪ CCMSA	50 817 022,28	
▪ Organismes et autres régimes de Sécurité Sociale	1 748 695,96	
▪ Débiteurs divers	3 322 487,69	
Comptes transitoires ou d'attente		0,00
Valeurs mobilières de placement		0,00
Disponibilités		0,00
Charges constatées d'avance		15 066,05
Trésorerie		6 133,92
<b>Total</b>		<b>108 911 076,22</b>
<b>Total général</b>		<b>127 983 620,60</b>

## Passif

<b>Capitaux propres</b>		
Réserves		907 270,29
▪ Réserves d'immobilisation	0,00	
▪ Réserve générale	0,00	
▪ Réserve de solidarité	0,00	
▪ Réserve de Médecine du travail	907 270,29	
Report à nouveau		187 888,65
Résultat de l'exercice		0,00
Subventions d'investissement		65 582,93
<b>Total</b>		<b>1 160 741,87</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques et charges		15 504 760,19
<b>Total</b>		<b>15 504 760,19</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes financières (dont entre organismes de Sécurité Sociale)		18 654 540,53
Dettes d'exploitation		76 593 477,33
Créditeurs divers		16 029 575,38
<b>Total</b>		<b>111 277 593,24</b>
<b>Trésorerie passive</b>		
Autres éléments de trésorerie passive		40 525,30
<b>Total général</b>		<b>127 983 620,60</b>



**MSA Mayenne-Orne-Sarthe**

**Adresse postale**

Établissement du Mans  
30 rue Paul Ligneul  
72032 Le Mans Cedex 9  
tél. 02 43 39 43 39  
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon  
52 bd du 1<sup>er</sup> Chasseurs

Établissement de Laval  
76 bd Lucien Daniel



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore